Ligue
des **droits de**
l'Homme

COMITE REGIONAL
MIDI PYRENEES

COMPTE-RENDU REUNION COMITE REGIONAL MIDI-PYRENEES

18/09/2021 - RODEZ

Sections représentées :

- Ariège (Claude Boulard)
- Martel Haut-Quercy (Jean-Claude Brenot et Marie-Noëlle Mouget)
- Rodez (Patrick Hécart, Nicolas Gombert, Marisol Garcia Vicente)
- Toulouse (Sophie Chatton)
- Gaillac (André Cuq)
- Millau (Nadia Mouzaïa, Odile Frénéhart)
- Villefranche de Rouergue (Dominique Ladet)

Excusés : Cécile Lablaude (Montauban), Jean-François Mignard, Caroline Mourgues et Pierre Bernat (Toulouse), Hervé Tissandier (Colomiers), Yvette Lesage et Josette Castex (Lannemezan), Ramite Oréa et les membres de la section de Tarbes.

Marina Gente, chargée de développement régional, que le Comité régional remercie pour son aide.

C'est la première réunion du Comité Régional en présentiel depuis le début de la crise sanitaire. Pour rappel, une réunion devait déjà se tenir à Rodez le 25 avril 2020. Du fait du confinement, elle avait été annulée et remplacée par une réunion en visio le 23 avril. Nous nous étions ensuite retrouvés le 3 septembre 2020, toujours en visio, pour désigner nos représentants à la convention nationale 2020 à Paris.

Nous avons tenu l'AG en visio également le 3 mars 2021. Puis nous nous sommes réunis, toujours à distance, le 15 avril et le 14 juin, avec à chaque fois une représentation très inégale des différentes sections.

Pendant cette période, nous avons toutefois pu assurer une formation FDVA en présentiel sur le thème "*Ecologie et droits fondamentaux*", le 10 octobre 2020 à Toulouse. Celle sur les interventions scolaires, prévue le 14 novembre 2020 à Montpellier, n'a quant à elle pas pu se tenir. Elle a été remplacée par des échanges à distance. Le 27 avril 2021, celles et ceux qui le souhaitaient ont pu également bénéficier d'un temps de formation à Zoom, le Comité Régional ayant ouvert un compte (qui est à la disposition des sections sur demande auprès de Marina).

Ordre du jour :

- Retour sur la convention nationale

- Actualité des sections, fonctionnement du comité régional et des sections dans le contexte actuel (sanitaire notamment)
- Formations régionales à venir
- Equipements et matériel pour les sections, budget et subventions
- Point sur l'avenir de la LDH

1- Retour sur la convention nationale

La convention a eu lieu le 19 juin. Le Comité Régional était représenté par Pierre Bernat et Sophie Chatton. Le nombre de personne était limité compte tenu de la situation sanitaire. Les rapports ont été présentés et votés. Le bureau national a été renouvelé avec peu de changement.

Au niveau des finances, il y a eu moins de charges du fait de l'absence de réunions en présentiel. La valorisation du bénévolat est en hausse. Le nombre d'adhérents également (+ 2,8%), à 8542, notamment du fait des mobilisations autour de la loi Sécurité Globale. Les résultats des sections, fédérations et CR sont bons, car là aussi, il y a eu moins d'activité, donc moins de charges. Malgré tout, il faut continuer à rechercher des financements pour nos actions.

Le débat sur l'avenir de la LDH a eu du mal à rester dans les limites de la discussion sur le processus engagé. Pour autant, le compte-rendu de ces échanges, reçu par mail, était clair.

2 - Actualité des sections, fonctionnement du comité régional et des sections dans le contexte actuel (sanitaire notamment)

Une information : la section de **Colomiers**, impactée par ces deux dernières années, a annoncé son intention de cesser de fonctionner. Les militants qui le souhaitent rejoindraient alors Toulouse.

Ariège : La section est débordée avec RESF. Il y a beaucoup de migrants qui se retrouvent dans ce département à la population pourtant modeste. La Préfète actuelle est particulièrement dure. Ce travail prend beaucoup de place parce que le droit n'est pas toujours respecté. Le point fort de la section, c'est qu'elle fait du terrain. Plus de 250 dossiers depuis 2020.

Rodez a le même problème avec la Préfète, qui ignore les demandes, ne répond pas. La section passe par le défenseur des droits. Les renouvellements et demandes d'asile se font obligatoirement à Montauban ou Toulouse, donc il faut amener les demandeurs. La personne qui s'occupe des dossiers à Montauban est plutôt sympathique. Il y a un rendez-vous rapidement à la Préfecture de Toulouse, mais il y a la queue et plus ou moins de complications selon qu'il faut un interprète, que ce sont des dublinés... C'est mieux qu'avant pour l'asile, parce que les migrants sont fixés plus vite. Il y a une juge à Toulouse qui aide bien sur les dossiers OFPRA. Les déplacements vers Toulouse et Montauban prennent du temps, mais surtout de l'argent. C'est un problème, qu'il faudra peut-être poser auprès des préfectures.

➔ ***Problème / question à faire remonter : La LDH ne fait pas partie des personnes habilités à assister des migrants à l'OFPRA. Il faudrait faire une demande pour que***

la Ligue des droits de l'Homme soit habilitée auprès de l'OFPRA et de la CNDA, pour pouvoir accompagner en tant que représentants de la Ligue des droits de l'Homme, car notre présence peut peser.

A Millau, la LDH est très impliquée dans l'accueil des MNA, en lien avec le collectif d'accueil des migrants.

A Rodez, le collectif, qui a été créé à l'initiative de la LDH, a maintenant des relations plus compliquées avec la LDH. Ils se sont transformés en association récemment. Dans ce collectif, la formation juridique est insuffisante et leur action n'est pas assez politique. Il y a aussi un problème de personnes.

Le problème des collectifs est qu'ils sont souvent pilotés par des gens d'origines politiques diverses et il est parfois difficile de se faire entendre.

A Villefranche de Rouergue, la Pastorale des Migrants est venue voir la LDH pour créer un collectif, qui s'est constitué avec le Secours Populaire, le Secours Catholique et d'autres... La position de la section de Villefranche était d'être en appui, mais de ne pas faire de l'humanitaire. Là aussi, il a pu y avoir des problèmes de personnes.

Claude Boulard (Ariège) dit que le problème des migrants est très chronophage. La défense des droits humains est juridique. La Ligue a été construite sur le droit. La Ligue remplit de plus en plus de dossiers. Il faut, de plus en plus, que la Ligue ait un côté officiel. Elle a perdu de son poids, de sa place au niveau du droit. C'est un point négatif pour augmenter l'adhésion auprès des jeunes. On perd petit à petit notre place auprès des Préfets. Le terrain, ce sont les collectifs, qui posent des problèmes de personnes, avec des fonctionnements qui varient en fonction des personnes qui pilotent. La LDH a une ligne, un poids. Il ya quelque chose à faire remonter au niveau national. La LDH est sur le terrain, elle est au contact. Il faut prendre une position claire. Quelle est la ligne conductrice, comment doit elle se placer au niveau politique pour se battre avec la loi, avec le droit, tout en ayant le pied dans la réalité ? Il est de plus en plus difficile de défendre les dossiers. On ne nous dit pas vraiment non sur la question du droit d'asile, mais on nous donne des conditions pour agir qui ne sont que des barrières.

Nadia Mouzaïa (Millau) explique que pour accéder à la Préfecture, il faut passer par une plateforme numérique qui n'est quasiment jamais ouverte. La dématérialisation des démarches a été dénoncée au niveau national par plusieurs associations, dont la LDH, ce qui a permis d'améliorer les choses.

Odile Frénéhard (Millau) dit que la Ligue, au niveau national, est reconnue.

Patrick Hécart (Rodez) dit que sur la question de la prison, nous menons un combat important. L'Occitanie est la région où il y a le plus de détenus et le plus de surpopulation. Le groupe Prison a réussi à faire reculer un peu la mairie sur la construction d'un troisième établissement de détention à Muret.

Dominique Ladet (Villefranche de Rouergue) dit qu'il ne faut pas confondre le droit et la loi. La LDH, ce n'est pas que la loi. Ce sont les droits, les droits de l'Homme.

Sophie Chatton (Toulouse) : La question des migrants est en effet difficile. Dans d'autres domaines, sur la défense des libertés, la LDH est bien reconnue.

Nous avons été pendant ces 18 derniers mois dans une situation où il a fallu réinventer notre mode de fonctionnement, aux niveaux local et régional. Les déplacements étaient fréquemment limités et les lieux habituels de réunion souvent inaccessibles. Dans le même temps, l'autoritarisme et les atteintes aux libertés n'ont cessé de croître et amènent aujourd'hui de nouvelles questions, liées notamment aux inégalités dans l'accès aux droits que peut générer le passe sanitaire. Les modalités de contrôle au travail et un respect parfois discutable du secret médical concernant les salariés, les difficultés d'accès aux soins et la fin imminente de la gratuité des tests, notamment, nécessitent que nous soyons vigilants et peut-être que nous prenions position.

Le passe sanitaire impacte également notre façon de militer. A Toulouse doit se tenir samedi prochain la fête annuelle de la section, *Toulouse en Libertés*. Habituellement au centre-ville, elle est finalement prévue, après plusieurs reports, sur la Prairie des Filtres, en bord de Garonne. Il nous a été signifié récemment que le passe sanitaire serait obligatoire sur l'événement. Il nous est apparu unanimement évident que nous ne pouvions pas animer un événement intitulé *Toulouse en Libertés* en l'entourant de barrière et en contrôlant le passe sanitaire à l'entrée. La section de Toulouse a donc écrit au Préfet de Haute-Garonne pour lui demander le respect des décisions du Conseil Constitutionnel en dates du 31 mai et du 5 août 2021, qui excluent les activités politiques, syndicales et cultuelles du champs d'application du passe sanitaire, au motif que tout citoyen doit pouvoir y participer. La section n'a pas encore de réponse officielle par mail ou courrier de la Préfecture, mais elle a eu l'information indirecte que l'obligation du passe sanitaire était maintenue. A défaut de courrier officiel, pour l'instant, les préparatifs se poursuivent. Les possibilités de recours sont explorées en parallèle, mais la tenue de l'événement est incertaine. Si la décision de la Préfecture se maintient, un appel à rassemblement et une conférence de presse sur le lieu prévu de l'événement sont envisagés, ainsi qu'un communiqué pour expliquer notre point de vue. (→ La réponse de la Préfecture est arrivée dans la journée de samedi ; elle laisse la possibilité d'un événement sans passe sanitaire dans la mesure où il ne comporte aucune dimension festive. La section de Toulouse maintient Toulouse en Libertés, sans animations et sans buvette).

Ce sont des décisions qui ne sont pas faciles à prendre. Elles conditionnent d'ailleurs aussi nos autres possibilités militantes jusqu'à la fin de l'obligation du passe sanitaire. Elles ne sont pas simples à expliquer. En effet, la violence est telle et les raccourcis tellement faciles entre anti et pro vaccins et / ou passe sanitaire que toute expression sur le sujet devient compliquée. Si la Ligue n'a pas à se positionner sur le vaccin, elle le peut sur le passe sanitaire. Pour autant, tout est question de mesures proportionnées pour répondre à des nécessités de santé publique et l'équilibre n'est pas facile à trouver.

Se pose aussi la question, pour Toulouse, des réunions de section qui se tiennent habituellement à l'Espace des Diversités et de la Laïcité, où le passe sanitaire est exigé. Nous souhaitons revenir aux réunions de section en présentiel, mais peut-être dans un autre lieu.

Il faut rester vigilants, ne pas renoncer sur la question du passe sanitaire. On voit actuellement beaucoup de monde se plier de plus en plus facilement aux exigences. C'est le cas aussi dans le cadre du travail, où les salariés peuvent donner leurs attestations à leurs employeurs sans se poser de questions.

Odile Frénéhart (Millau) dit que plein d'événements ne sont pas compatibles avec le passe sanitaire. Au niveau de l'Aveyron, il y a eu une action auprès des élus, en se basant sur la Défenseure des Droits. Il n'y a eu qu'une réponse, celle de la Maire de Millau.

Il faudrait rebondir sur la loi Justice pour faire repartir les collectifs de lutte pour les libertés.

A Albi (André Cuq), les manifestations ne sont pas toutes déclarées et t pour celles contre le passe et le vaccin, la LDH ne s'est pas affichée publiquement, même si certains membres y ont participé en s'associant au slogan du NPA "libérez les brevets". Mais il est vrai que le mélange avec les nationalistes a gêné, de même que le mélange avec les gilets jaunes. La LDH ne s'est pas positionnée clairement sur la question du vaccin, même si nous sommes tous d'accord sur le passe.

Jean-Claude Brénot (Martel) est étonné de notre unanimité sur le passe sanitaire. La journée de Martel sur la liberté de la presse (prévue en 2020 et annulée) a lieu le 9 octobre, avec des journalistes locaux et Bruno Masure. C'est un événement présenté comme en conformité avec la loi actuelle et donc soumis au passe sanitaire. Les passes sanitaires seront contrôlés, cela ne pose pas de problème à Martel.

Point sur la communication :

La plateforme de partage LDH (genre de drive), fonctionne avec un mot de passe. Certains membres du Comité régional ont essayé de s'y connecter, mais n'ont pas les accès. Une formation peut être organisée à la demande. Il existe également un tutoriel. Sophie se renseigne sur la mise en route pour les membres du Comté régional et des sections avant d'aller plus avant sur cette question.

Cette plateforme fonctionne un peu comme une armoire. Tout le monde ne peut pas ouvrir toutes les portes. La mise en route est encore en train de se faire. Dans l'armoire, il y a des entrées par thèmes, des entrées géographiques...

La circulation de l'information entre nous : débat sur la communication en direction des adhérents. Un format newsletter est envisagé à Toulouse. Qu'en est-il du blog ? Des pages Facebook ?

Le blog. Qui le gère ? Il y a un problème d'administration, certains éléments ne sont pas modifiables, notamment sur la page d'accueil. Problème à préciser (Sophie).

Les pages Facebook étaient alimentées au début. Parfois, elles ne le sont plus.

Tous les outils de communication n'ont pas la même fonction. Une newsletter pourrait être envisagée au niveau régional, si le Comité régional a communication des informations locales pour les ajouter. L'inverse est évoqué également : une newsletter de base envoyée aux sections, complétées par elles et distribuée aux adhérents. Ces questions sont à discuter, notamment leur dimension technique, qui peut être problématique. Ainsi que l'optimisation du temps que prend la communication interne.

➔ **Engager la réflexion sur ce thème de la communication interne.**

3 - Formations régionales à venir

- Journée formation / échange d'expériences portant sur les pratiques d'intervention de la LDH dans les établissements scolaires, le 23 octobre à Montpellier, avec Philippe Meirieu. Quel lieu, quelle heure ?
- Journée formation / échanges d'expériences sur la laïcité, le samedi 20 novembre à Toulouse. Initialement prévue avec Nicolas Cadène, mais il est n'est finalement pas disponible. D'autres membres de la Vigie de la Laïcité, proposés par Nicolas Cadène, vont être contactés.
  (Claude Boulard parle de l'UFAL, la question d'aller chercher des gens qui ont des points de vue différents se pose).
- Un temps de formation sur les droits numériques est prévu, en visio et avec la Quadrature du Net, mais tout reste à préciser.

5 - Point sur l'avenir de la LDH

L'objectif du travail mené autour de l'avenir de la LDH est à la fois d'évaluer ce qu'il faut changer, mais aussi d'impliquer un maximum d'adhérents. La phase d'enquête est terminée. 36 entretiens impliquant 115 ligueurs de 45 sections et de 10 régions ont été menés et un questionnaire a été rempli par 1491 adhérents (23,5%). Il en est ressorti des éléments comme l'âge plutôt élevé de ceux qui ont répondu, une part importante de cadres et de professions intellectuelles, des engagements multiples, souvent dans des syndicats ou dans des partis. Majoritairement, les adhérents sont rattachés à une section, il y a peu d'adhérents isolés. Les gens s'engagent pour la défense des valeurs, des libertés fondamentales et de la démocratie, après un premier pas qui est souvent en réaction à l'actualité. Il y a environ 50% des adhésions qui sont de soutien, de principe. Le faible nombre de présents en réunion, un sentiment d'impuissance sont pointés. Les activités principales sont l'accompagnement des migrants et les interventions en milieu scolaire. La défense des droits environnementaux est encore en retrait.

Il est pointé une verticalité dans le fonctionnement interne, une organisation territoriale compliquée, une place importante du statutaire. Le souhait d'un débat sur le nom est exprimé, même s'il y a peu de propositions.

La façon d'accueillir les nouveaux adhérents et par exemple ceux qui ne veulent militer que sur une seule cause est posée.

Pour le Comité régional,

Sophie Chatton (DR)

Merci à Marisol pour ses notes !